



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Isabelle Cormier		Date d'inspection Le 06 janvier 2026
Nom de l'établissement Halte scolaire nature ludique - École Notre-Dame		Numéro de permis 731007
Adresse 99 rue Martin Edmundston NB E3V 2M7		Numéro de téléphone (506) 740-3228
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : a) la routine quotidienne.	25(a)	12 déc. 2025	06 janv. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : c) les consignes d'évacuation en cas d'incendie telles qu'elles ont été approuvées par le prévôt des incendies, son adjoint ou un agent de la prévention des incendies.	25(c)	12 déc. 2025	06 janv. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : d) le nom de l'administrateur.	25(d)	12 déc. 2025	06 janv. 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Reçu conformité par courriel.			

Commentaires généraux
Aucune visite à l'établissement.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 06 janvier 2026

Date

original signé par
Isabelle Cormier
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 janvier 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"